



Bulletin d'inscription

Saison 2020-201 Licence annuelle

Validité : de 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

Le licencié				
Nom, Prénom				
Adresse				
Tél domicile				
Tél portable				
Adresse mail *				
Date de naissance				
Date de délivrance du certificat médical pour toute nouvelle licence				
Si le licencié est mineur				
Nom, Prénom du responsable légal				
Adresse				
Tél domicile				
Tél portable				
Adresse mail *				
Je soussigné(e), adhère à l'association sportive Les Archers d'Hélène et règle la somme de ____ euros pour la période mentionnée (cf. tableau joint)				
Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts.				
Fait à le Signature				
Cotisation annuelle				
*Remise de 10% pour les étudiants sur les tarifs adultes (sur présentation de la carte étudiant)				
*Remise de 10% sur la licence la moins chère à partir de la 2 ^{ème} inscription de membres d'une même famille				
Adultes (≥ 20 ans)				Prix licence
* Compétition (A)				128 €
* Loisir (L)				120 €
* Bénévole sans pratique (E)				52 €
Jeunes (≥10ans et jusqu'à la 20 ^{ème} année)				105 €
Poussins (<10ans,)				89 €
Convention FFSA : demander au club				
Nom	Catégorie licence		Montant licence.....€	
Règlement en espèces ou par chèque - Attention dernier règlement impérativement en Décembre 2018				
Ticket Sport ou autre				Valeur.....€
	Espèce	Chèque N°	Banque	Montant
Règlement 1				
Règlement 2				
Règlement 3				

*** Adresse mail valide et certificat médical obligatoires pour recevoir votre licence.**
La Fédération Française de Tir à l'Arc vous enverra cette dernière par mail

Droit à l'image

Je soussigné(e)..... (archer, père, mère, tuteur)

autorise Les Archers d'Hélène à publier sur son site internet ou sur des revues sportives ou des journaux d'informations locales, les photos me concernant, concernant mon (mes) enfant(s), prises pendant les activités du club ou pendant les concours.

Fait à Surgères le

Signature

Acquisition de matériel

Je soussigné(e)..... (archer, père, mère, tuteur)

Avoir pris note que je devrais - mon enfant devra - (rayer la mention inutile) posséder mon (son) matériel (flèches, palettes, carquois et protège bras) au plus tard le 30 octobre.

Fait à Surgères le

Signature

Autorisations – Obligatoires pour les mineurs

Je soussigné(e)..... (père, mère, tuteur)

autorise :.....à prendre une licence FFTA aux ARCHERS D'HELENE

J'autorise en outre les entraîneurs et les responsables du club:

- à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence si je ne peux être joint à temps

- lieu d'hospitalisation souhaité :.....

- nom du médecin traitant :..... Tél :.....

- autorise celui-ci à emprunter les véhicules de transport mis à sa disposition par les Archers d'Hélène y compris les véhicules personnels des entraîneurs ou de toute personne du club et de parents qui accompagneront ces déplacements. **Dans le cas contraire j'accompagnerai moi même mon enfant à chaque déplacement.**

J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune indemnité.

Fait à Surgères le

Signature

Ne seront pris en compte que les dossiers complets : documents à fournir

- présente demande de licence
- certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tir à l'arc en compétition le cas échéant,
- règlement

*Chaussures de sport **obligatoires** pour la pratique du tir à l'arc, tenue de sport très vivement conseillée*